



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Ouagadougou, le

### **Pauvreté et inégalité en 2014 : Une pauvreté à dominance rurale.**

L'Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014 révèle qu'au Burkina Faso, 40,1% de la population est pauvre. Ce chiffre varie selon les régions. Les zones les plus pauvres sont le Nord (70,4%), la Boucle du Mouhoun (59,7%) et le Centre-ouest (51,7%). Cette pauvreté a un visage rural. En effet, plus de 92% des pauvres vivent en milieu rural. Les régions du Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-ouest, du Centre-nord et de l'Est concentrent plus de 60% des pauvres.

A la lumière des résultats de l'Enquête multisectorielle continue (EMC) de 2014, la pauvreté est surtout présente dans les zones rurales. La pauvreté rurale contribue à 92% à l'incidence de la pauvreté nationale. Contrairement aux zones rurales, la région du centre est moins pauvre, environ 9,3% selon l'EMC. L'analyse qui se dégage de ses résultats est que la pauvreté est fonction du niveau d'instruction du chef de ménage. Plus le chef de ménage est instruit, plus la pauvreté s'éloigne du ménage.

En plus, la pauvreté varie selon le sexe, l'âge, le statut matrimonial du chef de ménage et aussi selon la taille du ménage. A travers les chiffres de l'enquête, il ressort que l'incidence de la pauvreté est de 30,4% dans les ménages dirigés par des femmes contre 41 % dans ceux dirigés par des hommes. Aussi, les ménages dirigés par les polygames sont généralement les plus pauvres ainsi que les ménages de grande taille. De même, lorsque le chef de ménage a moins de 45 ans, l'incidence de la pauvreté est généralement inférieure à la moyenne nationale. Dans le groupe de ménages dont les chefs ont plus de 54 ans, l'incidence de la pauvreté est supérieure à la moyenne nationale.

Cette inégalité se retrouve aussi au niveau de l'accès aux services sociaux de base. En effet, d'une manière générale, les services sociaux de base sont relativement plus accessibles aux moins pauvres par rapport aux plus pauvres. Cette situation peut s'expliquer par le fait que la densification de l'offre de services est plus importante en milieu urbain par rapport au milieu rural alors que la pauvreté est un phénomène essentiellement rural.

L'insécurité alimentaire touche de manière différenciée les ménages les plus pauvres par rapport au non pauvres. En effet, 30,3% des ménages ont déclarés avoir manqué de nourriture pour tous les membres à un moment donné au cours des 12 derniers mois. Cette proportion est de 42,2% pour les pauvres et 27,1% pour les non pauvres.

Comparée au niveau révélé par l'Enquête intégrale réalisée en 2009 (46,7%), la pauvreté en 2014 est en recul de 6,6 points de pourcentage par rapport à 2009.

**Note :** Les informations proviennent des résultats de l'Enquête multisectorielle continue (EMC) effectuée au Burkina Faso en 2014. L'enquête s'est déroulée sur le terrain du 15 janvier au 15 décembre 2014 sur un échantillon de 10 800 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national. Elle a été réalisée par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). Le financement a été assuré par l'Agence suédoise de développement international (ASDI).

Le rapport complet est disponible sur le site internet de l'INSD ([www.insd.bf](http://www.insd.bf)).

La Directrice Générale Adjointe

**Madame Aïssata SANE/CONGO**

*Chevalier de l'Ordre du Mérite  
de l'Economie et des Finances*